

BBBBBRRRRRRUUUUUUIIIIIIIT

BRRRUUUIIIIIT

BARRUIT

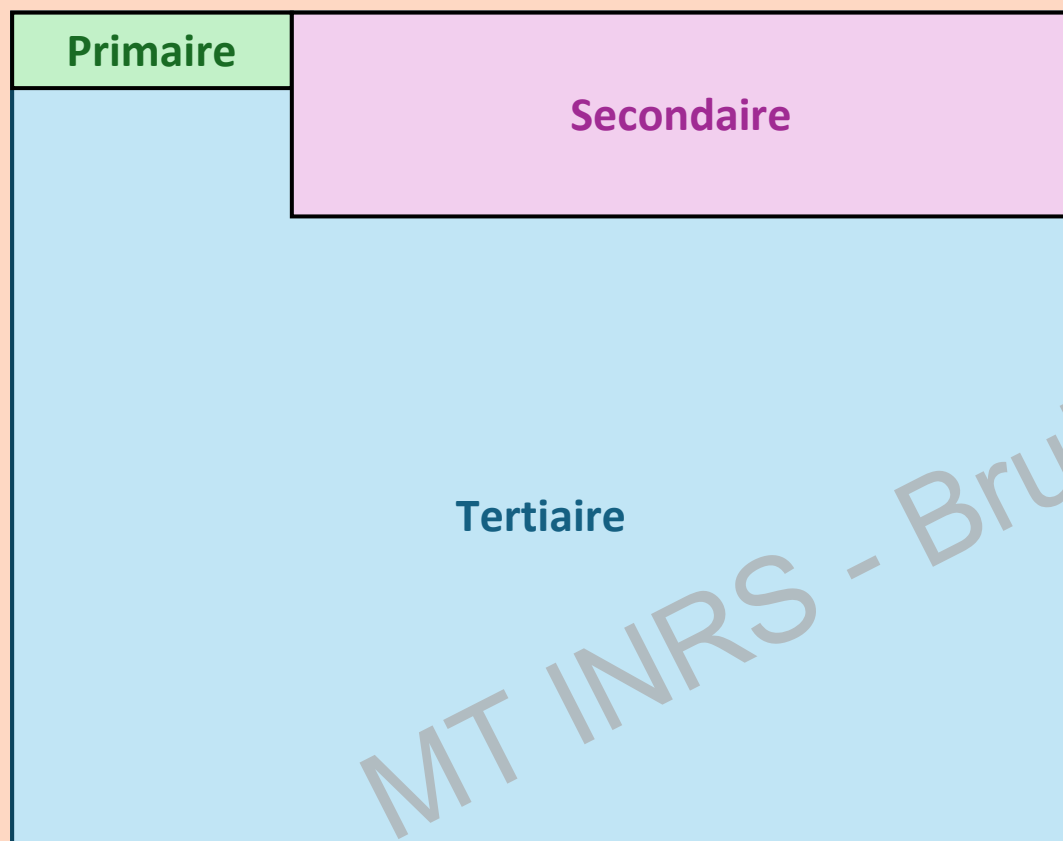
AU TRAVAIL : QUELS EFFETS SUR LES SALARIÉS DU SECTEUR TERTIAIRE ?

Mardi 22 septembre 2026

Bruit dans le tertiaire : Contexte et enjeux

Lucas LENNE, INRS

Le secteur tertiaire



Ensemble des activités

Primaire : l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles.

Secondaire : l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières.

Tertiaire : l'ensemble des activités qui ne relèvent ni du secteur primaire, ni du secteur secondaire.

Le secteur tertiaire : quelques chiffres

Répartition des travailleurs par secteur d'activité (en 2023)

Primaire 2,4 %

	Agriculture	0,7 M
	Industrie extractive	0,02 M

Secondaire 18,1 %

	Industries	3,2 M
	Construction	1,9 M

Tertiaire

79,5 %

Tertiaire marchand 18,7 M

	Commerce	3,6 M
	Activités administratives et de soutien	1,6 M
	Activités juridiques, comptables, de gestion, ...	1,5 M
	Transports et logistique	1,4 M
	Hébergement et restauration	1,2 M
	Autres activités de service (ménage, arts, ...)	1,5 M

Tertiaire non-marchand 8,8 M

	Administration publique	2,6 M
	Action sociale	2,0 M
	Santé	2,0 M
	Enseignement	2,2 M

Seuls les secteurs comptant au moins 1 million de travailleurs sont affichés.

Source : INSEE 2023, Base de données EMP2. Effectifs en millions de travailleurs , arrondis à une décimale.

Quels environnements de travail ?



Bureaux (38%)



Commerces (16%)



Logistique (6%)



Etablissements de santé (18%)

Enseignement (10%)

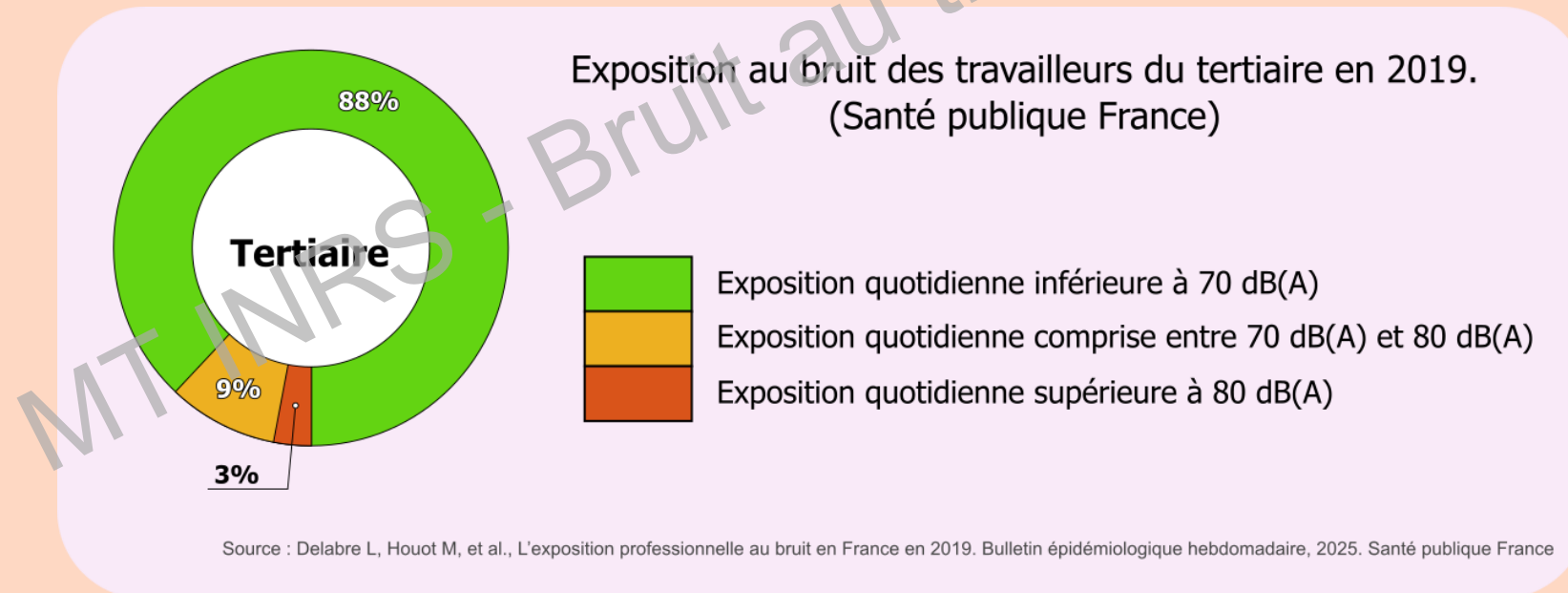
Restaurants (6%)

Autres (7%)



Bruit dans le tertiaire

- Bruits lésionnels = risques pour l'audition des personnes exposées
 - Niveau d'exposition quotidien ($L_{EX,8h}$) supérieur à 80 dB(A) (**Code du travail - article R4432-1**)
- Bruits non-lésionnels = pas de risque pour l'audition des personnes exposées



Les sources de bruit dans le tertiaire



Un bruit sans effet ?



55 %

des personnes **gênées par le bruit**
sur leur lieu de travail

jusqu'à 64 % en open space



56 %

indiquent que le bruit entraîne des
difficultés de concentration



56 %

indiquent que leur environnement sonore
est à l'origine **d'un stress**



60 %

disent que le bruit au travail entraîne
fatigue, lassitude et irritabilité



72 %

indiquent que le bruit a des répercussions
sur **leur santé**



34 %

indiquent que le bruit au travail entraîne
des **troubles du sommeil**

Source : Enquête Ifop pour l'Association Nationale de l'Audition. *Bruit, santé auditive et qualité de vie au travail*, 2025

Des effets cognitifs

Il s'agit des **perturbations des fonctions mentales**

- Concentration, mémorisation, traitement de l'information, ...
- **Apparaissent immédiatement** au début de l'exposition
- **Disparaissent rapidement** une fois l'exposition terminée
 - Possibles effets chroniques en cas d'exposition régulière

❖ Présentation par É. PARIZET

Bureau

J'ai besoin de relire mes mails 3 fois pour les comprendre.

— Salarié·e

Restaurant

Je n'arrive plus à retenir la moindre commande

— Serveur·se

Enseignement

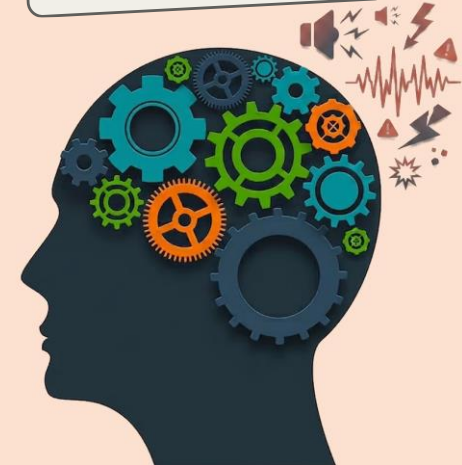
Je ne retiens rien si ça parle autour de moi.

— Étudiant·e

Logistique

Avec le bruit des machines, je réagis plus lentement.

— Cariste



Des effets sur la santé

Le corps ne **s'habitue pas** au bruit, il **compense**.

➤ Stress, fatigue, maux de tête, ...

- Apparaissent sur le long terme avec une exposition quotidienne.

❖ Présentation par le Dr É. LOEUILLET et I. ROUSSEL

Sommeil perturbé

Je n'arrive pas à dormir après le travail.

— Salarié·e

Sensibilité au bruit

Je ne supporte plus le moindre bruit en rentrant chez moi.

— Auxiliaire crèche

Maux de tête

J'ai souvent mal à la tête en fin de journée.

— Serveur·se

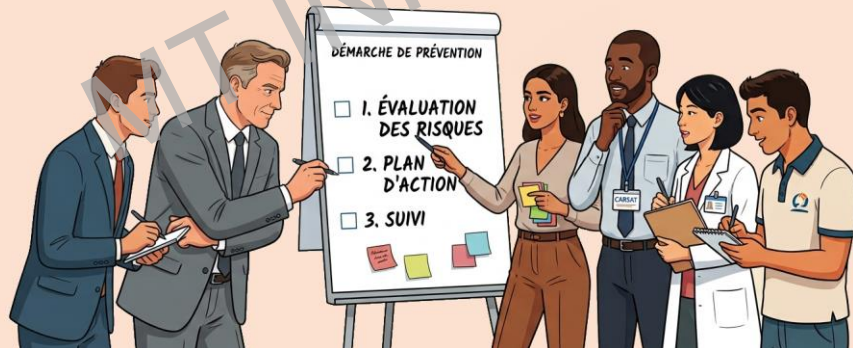


Démarche de prévention

« L'employeur prend des mesures de prévention visant à supprimer ou à réduire au minimum les risques résultant de l'exposition au bruit » — Code du Travail (article R4432-1)

Une démarche de prévention doit :

- ✓ Être portée et défendue par la direction et l'encadrement
- ✓ Impliquer au maximum les salariés
 - A minima au travers des RP et du CSE
- ✓ Être accompagnée par le Service de Santé au Travail
- ✓ Être conseillée par la Carsat/Cramif/CGSS



- Etape 1 : Évaluation des risques
 - Évaluer le niveau d'exposition quotidienne
 - Identifier les sources de bruit
- Etape 2 : Planification des actions
 - Supprimer les sources de bruit inutiles
 - Remplacer des machines par des modèles moins bruyant
 - Mettre en place des mesures de protection collectives
 - Utiliser des protections individuelles en dernier recours
- Etape 3 : Suivi
 - Informer les salariés
 - Évaluer la réception par les salariés
 - Évaluer les actions de prévention mises en place

Quels outils pour accompagner ?

De nombreux référentiels sont disponibles

- Normes
- Guides
- Documentation et outils INRS

❖ Présentation par T. BONZOM



Deux cas pratiques

Le bruit dans les **bureaux ouverts**

- Le point de vue d'un employeur
 - Réaménagement des bureaux de la CPAM de Loire-Atlantique
- ❖ Présentation par F. DUPEYRAT

Le bruit dans la **restauration collective**

- Le point de vue d'un bureau d'études en acoustique
 - Traitement acoustique d'une cantine scolaire
- ❖ Présentation par G. CAPDEVILLE





MATINÉE TECHNIQUE

BBBBBRRRRRRRUUUUUIIIIIIIIT

BRRRUUUUUUUU

BARRUIT

AU TRAVAIL : QUELS EFFETS SUR LES SALARIÉS DU SECTEUR TERTIAIRE ?

Mardi 22 septembre 2026

Merci pour votre attention